

Mémoires d'apôtres des îles méditerranéennes : le cas de Tite pour la Crète et de Barnabé pour Chypre

Projet de Thèse - M. Rouquette (IRSB) - sous la direction de F. Amsler

16 mai 2013

Table des matières

1	Les îles méditerranéennes entre marge et lieu de passage	2
2	La mémoire des apôtres et ses remaniements	3
3	Proximités et divergences entre Tite et Barnabé, entre la Crète et Chypre	4
3.1	Proximité entre Tite et Barnabé	4
3.2	Proximité entre la Crète et Chypre	5
3.3	Deux divergences cependant	6
4	Cadre spatio-temporel	6
5	Choix des sources et méthodologie	7
5.1	Les actes d'apôtres et leurs réceptions	7
5.2	Les calendriers	11
5.3	Autres sources religieuses	12
5.4	Sources profanes	12
6	Résumé	12
7	Bibliographie	13
7.1	Principe de présentation	13
7.2	Sources	13
7.3	Études	15

1 Les îles méditerranéennes entre marge et lieu de passage

Une île est une terre entourée d'eau. Ce truisme nous fournit une première caractéristique du milieu insulaire : l'île est un monde distinct, avec lequel la communication est moins aisée qu'avec d'autres points géographiques. En ce sens, l'île relève de la marge.

Cependant, les îles du bassin méditerranéen ont pour caractéristique d'être situées dans une mer entre trois continents. Elles se trouvent par conséquent sur des voies de navigation importantes, bien que variables en fonction des époques. Certes jusqu'à l'époque moderne le cabotage est préféré à la droiture. Mais les îles méditerranéennes, par leur relative proximité avec le continent, permettent de faire du semi-cabotage — ou de la semi-droiture¹. Ainsi, ces îles relèvent également du lieu de passage.

Du point de vue des traditions ecclésiales, cette tension entre les deux aspects des îles méditerranéennes² se traduit par une autre tension :

- La marge favorise le développement de traditions propres, mais également le maintien de traditions « archaïques³ ».
- Le lieu de passage favorise l'intégration de traditions extérieures et nouvelles ainsi que la diffusion des traditions propres vers l'extérieur.

Le poids relatif de chacun de ces deux pôles n'est pas déterminable une fois pour toute. Il dépend de plusieurs facteurs :

- Théologique : quelle est la nature des traditions en jeu : dogmatiques ? liturgiques ? hagiographiques ? ecclésiologiques ? etc.
- Géographique et historique : quelles sont les relations d'échanges commerciaux, politiques, ecclésiastiques du lieu étudié avec les autres lieux ? Comment ces échanges ont-ils varié au cours du temps ?

Une étude comparatiste peut être une manière d'évaluer le rôle respectif de chacun de ces facteurs. Encore faut-il pour que la comparaison soit valable que seuls quelques facteurs varient entre les objets étudiés⁴. C'est le cas si nous nous intéressons à la mémoire des apôtres Tite et Barnabé, qui sont associés respectivement à la Crète et à Chypre.

Nous présenterons d'abord l'objet de notre étude, la mémoire des apôtres, avant d'expliquer le choix particulier de Tite et de Barnabé.

¹Pour ce qui est de la navigation dans l'antiquité, on consultera Pascal ARNAUD, *Les routes de la navigation antique : itinéraires en Méditerranée*, Paris : édition errance, 2005 ainsi que Jean-Marie KOWALSKI, *Navigation et géographie dans l'Antiquité gréco-romaine : la terre vue de la mer*, Antiquité/Synthèses 14, Paris : Picard, 2012, plus centré sur la représentation. En ce qui concerne le passage par les îles dans la navigation, on pourra consulter Élisabeth MALAMUT, *Les îles de l'empire byzantin : VIII-XII^e siècles*, 2 t., Byzantina Sorbonensia 8, Paris : Publication de la Sorbonne, 1988, t. 2, p. 536-597 ainsi que les cartes situées p. 655-667.

²*ibid.*, t. 2, p. 535-612 utilise pour sa part la tension entre « monde ouvert » et « monde fermé ». Cette tension recoupe celle que nous venons d'exposer. Toutefois, les termes partent de l'île pour s'orienter vers l'extérieur, tandis que nous partons de l'extérieur pour nous orienter vers les îles.

³Il faut bien évidemment entendre le terme au sens étymologique sans aucune connotation péjorative : de traditions anciennes peu à peu remplacées par d'autres.

⁴Dans la situation idéale, seul un facteur varierait. Mais une telle situation se rencontre rarement en sciences humaines.

2 La mémoire des apôtres et ses remaniements

Le terme « apôtre » peut se comprendre dans plusieurs sens différents, du plus restreint au plus large :

1. Le cercle des douze choisis par Jésus, Matthias remplaçant Judas après l'Ascension (Ac 1, 12–26).
2. Ce cercle étendu à Paul.
3. Ce nouveau cercle étendu à leurs compagnons ainsi qu'aux soixante-dix (ou soixante-douze) disciples lorsque ils se voient attribuer un territoire d'évangélisation.
4. N'importe quel évangéliste d'une région donnée. Ainsi parle-t-on de Saint Patrick apôtre de l'Irlande.

Les deux premiers sens renvoient à l'idée d'origine du christianisme. Le quatrième renvoie à l'idée d'origine d'une Église locale. En revanche, le troisième recoupe les deux idées : il ancre l'origine d'une Église locale dans l'origine du christianisme. C'est ce troisième sens qui retient notre attention, du fait de son fort potentiel apologétique. C'est donc celui-ci que nous utiliserons par la suite.

Personnage des origines, les apôtres sont des figures importantes de mémoire. Par mémoire, nous entendons la manière dont on se représente et se rappelle un personnage ou un événement du passé⁵. Dans le cas des apôtres, cette représentation peut prendre plusieurs formes, dont nous proposons ici une typologie, sans doute imparfaite :

- Narrative : les actes d'apôtres et de leurs disciples.
- Iconographique.
- Liturgique :
 - Homilétique.
 - Calendaire, dans le choix des jours de commémoration et de commémoration⁶.
 - Euchologique, dans les prières adressées à l'apôtre ou bien mentionnant son souvenir.
- Encyclopédique, dans l'association de l'apôtre à des objets du savoir, en dehors de tout contexte religieux.

Ce sont les différences entre les divers témoignages relatifs aux souvenirs apostoliques qui constituent l'objet de notre recherche, en particulier lorsqu'il s'agit de changements entre une première attestation de la mémoire apostolique et une seconde attestation qui en dépend, par exemple entre deux recensions successives d'actes d'apôtres.

⁵Il est commun de distinguer dans les rapports au passé histoire et mémoire, la première relevant du travail scientifique neutre ou se voulant tel, la seconde relevant de la construction sociale subjective. Cette distinction est sans doute pertinente dans les débats historiographiques contemporains. Elle est en revanche totalement inutile pour la période qui nous concerne, et en particulier dans le domaine de l'hagiographie apostolique (voir sur ce sujet Éric JUNOD, « Créations romanesques et traditions ecclésiastiques dans les Actes apocryphes des Apôtres : L'alternative fiction romanesque - vérité historique : une impasse », in *Augustinianum* 23 [1983], p. 271–285).

⁶La *commémoration* désigne la célébration au jour de fête d'un saint (ou d'un événement) ; la *commémoration* désigne la mention d'un saint à un jour autre que sa fête.

3 Proximités et divergences entre Tite et Barnabé, entre la Crète et Chypre

Nous allons donc étudier les mémoire d'apôtres et leur remaniement dans le cadre insulaire. Il existe trois apôtres associés à des îles :

- Barnabé, associé à Chypre.
- Tite, associé à la Crète.
- Jean, associé à Patmos.

Nous avons choisi de nous consacrer aux deux premiers, qui possèdent des caractéristiques communes non présentes chez le dernier. Ces caractéristiques concernent d'une part les apôtres et les textes qui y sont rattachés, d'autres part les îles associées.

3.1 Proximité entre Tite et Barnabé

Les textes narratifs extra-canoniques relatifs à Tite⁷ et Barnabé⁸ sont des actes apocryphes tardifs, datant des v-vi^e siècles⁹, relevant de la « seconde génération » d'actes apocryphes. Pour les deux apôtres, ils existent plusieurs recensions d'une texte unique¹⁰.

Chacun de ces textes présente l'apôtre comme natif de l'île qui lui est rattachée¹¹ et où il exerce l'essentiel de son ministère. En outre, Barnabé comme Tite sont considérés comme des disciples de Paul, et sont donc des apôtres « secondaires »¹².

En ce qui concerne la réception de ces actes, il existe dans les deux cas des textes hagiographiques qui en dérivent. Dans le cas de Tite, il s'agit d'une homélie d'André de Crète¹³ et de divers extraits de ménées,

⁷ Τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Τίτου, ἐπισκόπου γενομένου Κρήτης πόλεως Γορτύνης, μαθητοῦ τοῦ ἁγίου ἀποστολοῦ Παύλου, in François HALKIN, « La légende crétoise de Saint Tite », in *Analecta Bollandiana* 79 (1967), p. 244–252 (BHG 1850z); Τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Τίτου, ἐπισκόπου γενομένου Κρητῶν νήσου πόλεως, in François HALKIN, « La légende crétoise de Saint Tite », in *Analecta Bollandiana* 79 (1967), p. 252–256 (BHG 1850z); la première recension est disponible en traduction dans *Actes de Tite*, in *Écrits apocryphes chrétiens*, t. 2, trad. et annot. Willy RORDORF, Bibliothèque de la Pléiade 516, Paris : Gallimard, 2005, p. 609–615.

⁸ *Acta Barnabae*, in *Acta Apostolorum Apocrypha*, t. 2.1, éd. Maximilien BONNET, Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1959 (réimpr. Leipzig : Hermann Mendelssohn, 1898), p. 292–302 (BHG 225); traduction disponible dans *Actes de Barnabé*, in *Écrits apocryphes chrétiens*, t. 2, trad. et annot. Enrico NORELLI, Bibliothèque de la Pléiade 516, Paris : Gallimard, 2005, p. 627–642.

⁹ Willy RORDORF, « Actes de Tite : introduction », in *Écrits apocryphes chrétiens*, t. 2, Bibliothèque de la Pléiade 516, Paris : Gallimard, 2005, p. 605; Enrico NORELLI, « Actes de Barnabé : introduction », in *Écrits apocryphes chrétiens*, t. 2, Bibliothèque de la Pléiade 516, Paris : Gallimard, 2005, p. 624.

¹⁰ RORDORF, *op. cit.*, p. 606; NORELLI, *op. cit.*, p. 626.

¹¹ *Actes de Tite*, 1-2, trad. et annot. Willy RORDORF, *op. cit.*, p. 609–610; *Actes de Barnabé*, 7, trad. et annot. Enrico NORELLI, *op. cit.*, p. 632–633.

¹² Par ailleurs István CZACHESZ, « The Acts of Titus », in *Commission narratives*, Louvain : Peeters, 2007, p. 209 établit d'autres parallèles entre Jean-Marc, un disciple de Barnabé dans les *Actes de Barnabé* et Tite dans les *Actes de Tite*.

¹³ ANDRÉ DE CRÈTE, *Oratio XVI in sanctum et beatum, celebratissimumque Christi apostolum Titum*, PG 97, col. 1141–1169 (BHG 1852); pour un aperçu de l'auteur et de ses œuvres, on consultera Marie-France AUZÉPY, « La carrière d'André de Crète », in *Byzantinische Zeitschrift* 88 (1995), p. 1–12; Mary CUNNINGHAM, « Andrew of Crete : a High-Style Preacher of the Eighth Century », in *Preacher and Audience : Studies in Early Christian and Byzantine Studies*, dir. Mary CUNNINGHAM et Pauline ALLEN, A New History of The Sermon 1, Leiden, Boston et Cologne : Brill, 1998, p. 267–293; Louis PETIT, « André de Crète », in *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. 2.1, Paris : Letouzey et Ané, 1907, col. 2034–2041; Siméon VAILHÉ, « André de Crète », in *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 2, Paris : Letouzey et Ané, 1914, col. 1659–1661.

ménologes ou synaxaires¹⁴. Dans le cas de Barnabé, nous avons une *laudatio* du VI^e siècle¹⁵, des extraits de ménées, ménologes et synaxaires¹⁶, un mémoire anonyme¹⁷, des actes anonymes de Marc¹⁸ et des actes d'un disciple de Barnabé¹⁹. Cependant il n'existe à notre connaissance aucune étude d'ensemble sur les rapports qu'entretiennent ces sources entre elles.

3.2 Proximité entre la Crète et Chypre

Si nous nous intéressons maintenant à la Crète et à Chypre, nous constatons également de nombreuses proximités. De tailles similaires²⁰, elles dépassent largement les autres îles de la Méditerranée orientale. Géographiquement, il s'agit de points de passage importants : Chypre est l'île la plus proche de la Palestine, la Crète se situe entre la Mer Égée, la Mer Ionienne et la Mer Méditerranée²¹.

Historiquement²², ces deux îles font parties de l'Empire romain puis byzantin. Du VII^e siècle à la fin XI^e siècle, elles sont l'objet de conflits entre l'Empire byzantin et les Arabes : Chypre connaît un statut de « condominium²³ » de 688 à 965, tandis que la Crète est sous domination arabe entre 824-831 et 961. Ces deux îles servent de base aux raids arabes sur la Méditerranée, ce qui explique en partie la

¹⁴Nous n'avons pas encore accompli un dépouillement exhaustif, et les références que nous donnons ci-dessous ne sont qu'indicatives : *Synaxarium ecclesiae Constantinopolitanae*, 25 août (1), éd. établie et introd. par Hippolyte DELEHAYE, Propylaeum ad Acta Sanctorum novembris, Bruxelles : Société des Bollandistes, 1902, col. 921²⁸-924¹⁷ ; *Μνήμη τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Τίτου ἐπισκόπου Γορτίνης*, in *Creta Sacra : sive de episcopis utriusque ritus graeci et latini in insula Cretae*, t. 1, éd. Flaminus CORNELIUS, Venise : Johannes Baptista Pasqualis, 1755, p. 192 (BHG 1851c) ; Albert EHRHARD, *Überlieferung und Bestand der hagiographischen und homiletischen Literatur der griechischen Kirche : von den Anfängen bis zum Ende des 16. Jahrhunderts*, t. 1.3 : *Die überlieferung*, Osnabrück : Otto Zeller Verlag, 1965 (réimpr. Leipzig : J. C. Hinrichs Verlag, 1939-1952), p. 403-405 ; *Memoria S. Titi Apostoli*, in *Menologii anonymi Byzantini saeculi X quae supersunt*, t. 2, éd. Basilius LATYŠEV, Subsidia Byzantina 12, Leipzig : Zentralantiquariat der Deutschen Demokratischen Republik, 1970 (réimpr. Saint-Petersbourg, 1911-1912), p. 316-319 (BHG 1851c), qui ne date pas du X^e siècle mais du XI^e siècle : François HALKIN, « Le mois de janvier du "Ménologe impérial" byzantin », in *Le ménologe impérial de Baltimore*, éd. et trad. François HALKIN, Subsidia Hagiographica 69, Bruxelles : Société des Bollandistes, 1985, p. 11 ; sur les différents recueils hagiographiques byzantins en lien avec la liturgie, on consultera : René AIGRAIN, *L'hagiographie*, Paris : Bloud & Gay, 1953, p. 69-72. Par ailleurs, RORDORF, *op. cit.*, p. 605 indique les *Actes de Tite* sont un texte liturgique. Une telle affirmation mérite discussion. En effet, hormis une action de grâce finale (*Actes de Tite*, 7, trad. et annot. Willy RORDORF, *op. cit.*, p. 615), il n'y a aucun indice interne au texte à l'appui de cette affirmation. Il est vrai cependant que le contexte codicologique peut venir en appui.

¹⁵ALEXANDRE DE CHYPRE, *Laudatio Barnabae*, in *Hagiographica Cypria*, éd. Peter VAN DEUN, CCSG 26, p. 83-122 (BHG 226).

¹⁶Ici encore, notre dépouillement n'est pas encore exhaustif. On trouvera cependant quelques indications dans : Peter VAN DEUN, « Introduction à la *Laudatio Barnabae* », in *Hagiographica Cypria*, CCSG 26, p. 71-73 ; nous avons consulté pour le moment *Περίοδοι καὶ μαρτύριον τῶν ἁγίων ἀποστόλων Βαρθολομαίου καὶ βαρνάβα*, in *Hagiographica Cypria*, éd. Peter VAN DEUN, CCSG 26, p. 125-135 (BHG 2057), dont la première édition se trouve dans : *Itineraria et Passio SS. Bartholomaei et Barnabae*, in *Menologii anonymi Byzantini saeculi X quae supersunt*, t. 2, éd. Basilius LATYŠEV, Subsidia Byzantina 12, Leipzig : Zentralantiquariat der Deutschen Demokratischen Republik, 1970 (réimpr. Saint-Petersbourg, 1911-1912), p. 34-40.

¹⁷*Mémoire sur le saint apôtre Barnabé : Édition et traduction*, in Peter VAN DEUN, « Un mémoire anonyme sur saint Barnabé (BHG 226e) », in *Analecta Bollandiana* 108 (1990), trad. Peter VAN DEUN, p. 326-335 (BHG 226e).

¹⁸*Πράξεις καὶ θαύματα καὶ μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ πανευφήμου ἀποστόλου καὶ εὐαγγελιστοῦ Μάρκου*, in François HALKIN, « Actes inédits de saint Marc », in *Analecta Bollandiana* 87 (1969), p. 346-371 (BHG 1036m).

¹⁹*Βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς Ἡρακλείδου*, in François HALKIN, « Les Actes apocryphes de saint Héraclide de Chypre, disciple de l'apôtre Barnabé », in *Analecta Bollandiana* 82 (1964), p. 133-170 (BHG 743).

²⁰La Crète a une superficie de 8336 km² ; Chypre a une superficie de 9251 km².

²¹Ainsi sous l'Empire byzantin, la mer comprise entre la Sicile et la Crète peut recevoir son appellation de l'une ou de l'autre des îles (EUSTATHE DE THESSALONIQUE, *Commentarii*, 83, in *Geographi Graeci Minores*, t. 2, éd. Carolus MULLERUS, Hildesheim, Zürich et New-York : Georg Olms Verlag, 1990 [réimpr. Paris : Ambroise Firmin Didot, 1855-1861], p. 233-234).

²²Nous résumons très brièvement l'histoire politique de ces îles à partir de MALAMUT, *op. cit.*, t. 1, p. 61-104. On trouvera p. 105-124 un tableau chronologique sourcé.

²³Les deux communautés, arabes et byzantines, cohabitent en ayant chacune leur propre administration. Il est cependant probable qu'il y ait eu une partition géographique : les musulmans sont à l'Ouest, les byzantins à l'Est. Sur le terme « condominium », voir *ibid.*, t. 1, p. 87, n. 279.

fréquence avec laquelle Byzance tente de les reconquérir. Le XI^e siècle les voit se détacher de l'Empire byzantin, par des dissidences insulaires, mais aussi, et de manière plus intéressante pour nous, par le poids grandissant des latins, qu'ils soient normands, croisés ou vénitiens. En particulier, Chypre est une étape régulière sur le chemin des croisades. À la fin du XII^e siècle, les îles sont séparées de l'Empire : en 1184 Isaac Commène se fait remettre le pouvoir à Chypre à l'aide de lettres impériales, peut-être falsifiées²⁴, ce qui entraîne le détachement de l'île ; la Crète passe au main des Vénitiens en 1204.

3.3 Deux divergences cependant

Il n'existe pas de parallélismes strictes en histoire, et les brèves descriptions ci-dessus nous le montrent déjà. En outre nous avons deux divergences majeures entre le binôme Crète-Tite et le binôme Chypre-Barnabé :

- En dehors des *Actes de Tite* et des textes s'y rattachant il n'existe pas de traditions narratives sur cet apôtre. En revanche, il en existe pour Barnabé : d'une part le *Roman Pseudo-Clémentin*²⁵, antérieure aux *Actes*, d'autre part les récits hagiographiques milanais²⁶.
- Chypre est depuis 488 une église autocéphale, ne relevant, théoriquement, que de l'autorité impériale ; c'est d'ailleurs l'une des motivations de la rédaction des *Actes de Barnabé*²⁷. En revanche la Crète relève jusqu'en 733 du patriarcat d'Occident, avant d'être rattachée à Constantinople²⁸.

Il importera de rendre compte des causes et conséquences de ces divergences pour notre problématique.

4 Cadre spatio-temporel

Notre recherche s'intéresse à la mémoire des apôtres Tite et Barnabé en l'interrogeant suivant deux axes :

- Un axe chronologique, autour de la réception et des transformations de ces mémoires.
- Un axe géographique, autour de la notion de marges et de centres, liée à l'insularité (voir section 1).

En comparant le cas de Tite en Crète et de Barnabé à Chypre, nous chercherons à comprendre les rôles respectifs de ces axes. Il nous faut cependant définir leurs limites.

En ce qui concerne l'axe chronologique, le *terminus a quo* est aisé à définir : il s'agit de la date des *Actes de Tite* et des *Actes de Barnabé*, soit le V^e siècle. En revanche le *terminus ad quem* est plus problématique. Nous pourrions en effet décider de prendre pour limite le dernier remaniement de ces

²⁴ *Ibid.*, t. 1, p. 100.

²⁵ *Roman pseudo-clémentin : Homélie*, in *Écrits apocryphes chrétiens*, t. 2, trad. Alain LE BOULLUEC et al., Bibliothèque de la Pléiade 516, Paris : Gallimard, 2005, p. 1193–1589 (BHG 320-341) ; *Roman pseudo-clémentin : Reconnaissances*, in *Écrits apocryphes chrétiens*, t. 2, trad. Luigi CIRILLO et André SCHNEIDER, Bibliothèque de la Pléiade 516, Paris : Gallimard, 2005, p. 1591–2003.

²⁶ Qui sont notamment étudiés dans : Paolo TOMEA, *Tradizione apostolica e coscienza cittadina a Milano nel medioevo : La leggenda di san Barnaba*, Bibliotheca erudita 2, Milan : Vita e Pensiero, 1993.

²⁷ Voir Enrico MORINI, « Apostolicità ed autocefalia in una Chiesa orientale : la leggenda di S. Barnaba e l'autonomia dell'arcivescovato di Cipro nelle fonti dei secoli V e VI », in *Studi e Ricerche sull'Oriente Cristiano* 2 (1979), p. 23–45.

²⁸ MALAMUT, *op. cit.*, t. 1, p. 335–336.

textes. Cependant nous nous limiterons ainsi à un seul aspect de la réception : l'aspect littéraire. Or il existe d'autres aspects tout aussi important. Ainsi le fait même de recopier un texte, indépendamment des remaniements qu'on y effectue, est un témoignage de sa réception. Faudrait-il alors déplacer la borne supérieure de notre recherche en fonction des témoignages codicologiques ? Il nous semble que non et ce pour deux raisons :

1. Nous risquerions d'avoir une recherche trop « diluée ».
2. Nous nous soumettrions encore plus aux aléas de la conservation et de la découverte archivistique.

C'est pourquoi il nous semble que le critère de délimitation devrait se définir par notre point de départ, à savoir l'insularité, et plus spécifiquement Chypre et la Crète. La fin du XII^e siècle marque d'une part le détachement de l'Empire byzantin, d'autre part l'accroissement des relations avec l'Occident, par le biais des routes de croisades²⁹. Cela nous semble donc une date pertinente pour un *terminus ad quem*.

En ce qui concerne l'axe géographique, le cadre est plus aisé à définir. Il s'agit non seulement de nos deux îles mais aussi de leurs relations les plus proches, c'est à dire une grande partie du bassin méditerranéen, comprise entre l'Italie, la Sicile, l'Afrique du Nord-Est³⁰, les côtes du Levant et la Grèce.

5 Choix des sources et méthodologie

Nous avons déjà présenté une partie des sources. Il convient maintenant de décrire brièvement la manière dont ces sources vont pouvoir éclairer notre sujet.

5.1 Les actes d'apôtres et leurs réceptions

En ce qui concerne les actes d'apôtres et les textes qui les reçoivent, ils interrogent par deux aspects :

1. La question de la diffusion et de l'utilisation de ces textes. Au delà de l'édition du texte, il s'agira d'analyser où les manuscrits ont été copiés et où il ont été transmis. En outre, les paratextes des manuscrits pourraient fournir des indications quant à l'usage effectif des textes³¹.
2. La question de leurs remaniements. Quels passages ont été remaniés ou repris et sur quel critères. Ces changements reflètent-ils ou non des enjeux politiques, théologiques ou ecclésiologiques ?

5.1.1 Choix du texte à éditer et méthode d'édition

Afin de pouvoir répondre à ces questions, il est nécessaire d'avoir des éditions aussi fiables que possibles. Or si une grande partie de nos textes est déjà éditée, certains ne connaissent que des éditions non critiques, ou des éditions anciennes qui mériteraient d'être actualisées. C'est notamment le cas pour deux textes

²⁹ *Ibid.*, t. 2, p. 555-561.

³⁰ Actuelles Tunisie, Libye, Égypte.

³¹ Par exemple liturgique.

- Les *Actes de Barnabé*³², dont l’ancienne édition ne tient compte des témoins latins que de manière parcellaire.
- L’homélie d’André de Crète sur Tite³³, qui n’a pas connu d’édition critique et dispose de nombreux témoins codicologiques.

Cependant, notre thèse est d’abord une thèse d’histoire et non de philologie. Nous avons néanmoins choisi de nous concentrer sur le texte pour lequel un travail éditorial est le plus nécessaire, c’est à dire l’homélie d’André de Crète sur Tite. En ce qui concerne les *Actes de Barnabé*, nous nous servirons de l’ancienne édition. Toutefois nous pourrons nous reporter aux manuscrits latins en certains passages importants pour l’histoire de sa réception.

La circulation et la reproduction de nos textes faisant partie intégrante de notre recherche, on éditera les *Actes de Tite* en cherchant à reconstruire un stemma, à l’aide de la méthode systématisée par Jacques Froger en 1968³⁴. Elle peut se résumer en trois phases :

1. Collation de manuscrits et de détermination des leçons variantes, indépendamment de toute notion de fautes.
2. Établissement d’un stemma non orienté, à partir de la collation, et à l’aide des théories mathématiques des ensembles.
3. Orientation du stemma, à partir de la notion de fautes, appliquée aux variantes sus-mentionnées.

Cette méthode présente l’avantage de laisser peu de place à l’arbitraire du chercheur, tout en permettant de gérer les cas complexes, comme les contaminations. En outre sa seconde phase peut faire l’objet d’un algorithme, c’est à dire d’une description systématique de ses étapes. Il en est de même pour la troisième phase également, pour peu que l’on ait indiqué au préalable les « valeurs » des différentes leçons textuelles.

Ces deux phases peuvent donc être confiées à l’outil informatique. Plutôt que d’utiliser un outil pré-fabriqué, il nous semble plus pertinent de concevoir le notre, à l’aide du langage de script Python, et ce pour trois raisons :

- Il est essentiel, pour la validité scientifique du résultat, de savoir quel processus y a conduit. Cela implique donc que le code informatique soit si ce n’est libre, du moins accessible librement.
- Transcrire informatiquement un algorithme est l’une des meilleures manières d’en comprendre le fonctionnement, la logique et l’intérêt scientifique.
- Cela nous permettra d’insérer notre algorithme dans un projet plus vaste, visant à proposer un formalisme des variantes textuels au sein du logiciel \LaTeX .

\LaTeX est un logiciel de typographie proposant de multiples modules optionnels, par exemple pour gérer la bibliographie ou les éditions critiques³⁵. Dans le dernier cas, il s’agit du module *eledmac*, qui per-

³²Actuellement édités dans *Acta Barnabae*, éd. Maximilien BONNET, *op. cit.*

³³ANDRÉ DE CRÈTE, *Oratio XVI in sanctum et beatum, celebratissimumque Christi apostolum Titum*, *op. cit.*

³⁴Jacques FROGER, *La critique des textes et son automatisation*, Initiation aux nouveautés de la science 7, Paris : Dunod, 1968.

³⁵Pour une présentation de \LaTeX , consulter : Maïeul ROUQUETTE, *(Xe)LaTeX appliqué aux sciences humaines*, Tempere : Atramenta, 2012, URL : <http://www.atramenta.net/books/latex-sciences-humaines/79>.

met notamment de résoudre certains problèmes comme l'édition d'un texte en parallèle de sa traduction ou l'association des numéros de ligne aux notes. Cependant, lorsqu'un utilisateur se sert de *eledmac*, il ne décrit pas les variantes textuelles, mais les notes associées à un lemme. Ceci pose deux problèmes :

1. On ne peut faire de traitement automatique des données.
2. La modification de la forme des notes — par exemple la manière de présenter un manuscrit associé à une variante — est fastidieuse.

C'est pourquoi il serait pertinent de proposer une manière formelle de décrire les variantes. À partir de cette description formelle, on pourrait produire :

- Une édition mise en forme, en appliquant des styles particuliers.
- Des données brutes.

La création de ce formalisme constitue le projet *eledform*³⁶. L'édition de notre texte sera l'occasion de vérifier la pertinence de ce formalisme et ses applications. Les manuscrits seront collationés selon ce formalisme dans un fichier `.tex`, puis les données brutes relatives aux variantes textuelles seront extraites. À l'aide du script python, un stemma non orienté sera établi, puis son orientation.

Enfin, les résultats de ce stemma seront incorporés dans le fichier `.tex` pour produire une édition critique prenant comme manuscrit de base celui situé à la racine du stemma. Toutefois, si ce manuscrit de base n'est disponible mais doit être reconstruit, il sera possible d'indiquer comment le reconstruire.

Le processus d'édition de notre texte peut être représenté selon le schéma 1.

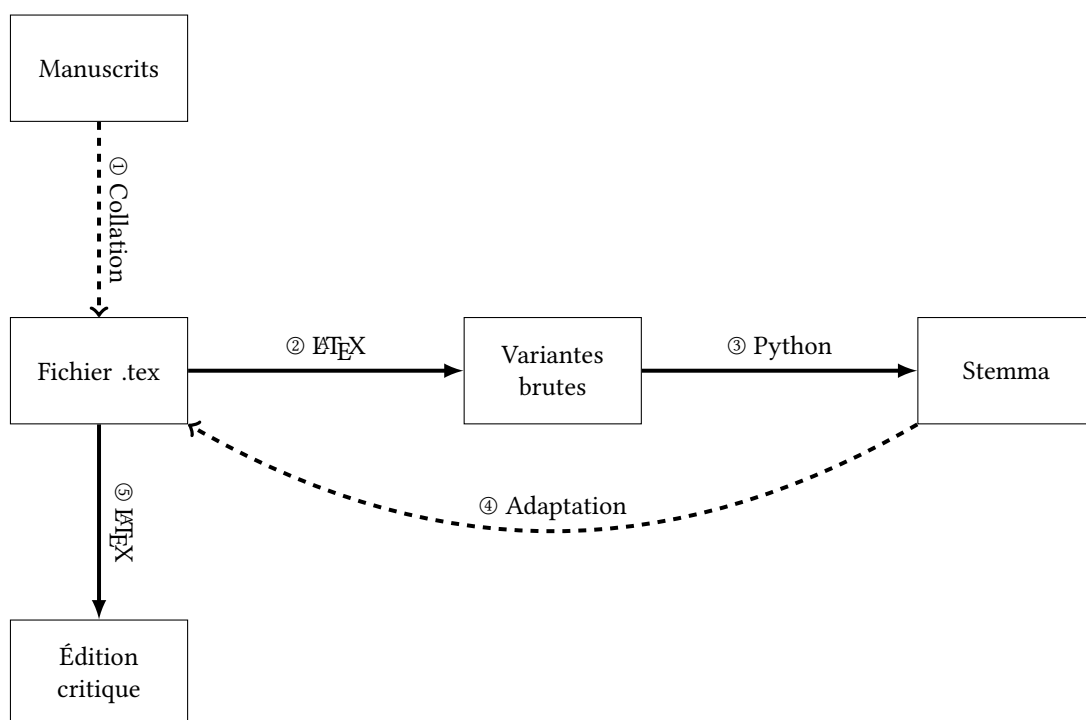
5.1.2 Méthode d'analyse diachronique

Une fois nos textes édités et traduits nous analyserons leurs relations mutuelles, dans une perspective diachronique. Cette analyse se fera à trois échelles différentes :

1. Le niveau des affirmations hagiographiques. Par exemple celle de l'origine crète de Tite.
2. Le niveau des motifs narratifs, qui reflètent les affirmations hagiographiques. Par exemple le récit de la jeunesse crète de Tite.
3. Le niveau des textes, forme écrite des motifs narratifs. Par exemple telle version des *Actes de Tite*.

Ces trois niveaux sont des strates différentes, dont la superposition n'est pas identique d'un texte à l'autre. On peut pour une même affirmation hagiographique utiliser des motifs narratifs différents. Il nous faudra déterminer ces affirmations et ces motifs, puis, pour chaque texte, voir lesquels sont repris ou laissés de côté. On comparera alors avec les textes « sources », à savoir les actes apocryphes d'apôtres. Enfin, on tentera de trouver des facteurs externes aux textes pour expliquer les choix de reprises. Cette étude des affirmations hagiographiques et des motifs littéraires pourrait, éventuellement, être l'occasion de remettre en question le postulat selon lequel les actes apocryphes seraient à la source des autres textes.

³⁶Pour une description plus complète du projet, on consultera les pages recensées à l'adresse <http://geekographie.mai.eu.net/?page=recherche&recherche=eledform>. Ce site servira de carnet de recherche tout au long du projet *eledform*.



Légende :

- - - - -> Traitement manuel
- > Traitement automatique

FIG. 1 : Processus d'édition critique

Nous nous intéresserons également à la diffusion de nos textes. Indépendamment de leur édition, il nous faudra retracer leurs parcours. Pour cela, nous nous appuierons non seulement sur les stemmas, mais aussi sur l'histoire des manuscrits contenant les textes. Ceci sera l'occasion de vérifier la pertinence de la méthode de construction du stemma. En effet, un trop grand décalage entre ce que nous savons des manuscrits et la reconstruction stématique basée sur les seules variantes ne manquerait pas d'être problématique. Si nous aboutissons à un résultat dans la reconstruction du parcours de nos textes, nous tenterons de l'expliquer selon plusieurs facteurs, parmi lesquels nous envisageons, de manière non exhaustive :

- Les voies de relations commerciales.
- Le prestige accordé en différents lieux à nos apôtres et aux auteurs des textes.
- Les relations d'amitié entre les centres de copie.

5.2 Les calendriers

Parmi nos textes, les notices des « calendriers³⁷ » jouent un rôle particulier. Elles soulèvent principalement deux enjeux :

- Parce que bien souvent elles condensent des récits plus amples, elles renseignent sur les éléments considérés comme de plus grande importance dans la vie de nos apôtres.
- Par le poids et la position relatifs qu’elles prennent au sein des calendriers, comparées à d’autres notices, elles peuvent témoigner de la place plus ou moins importante accordée à l’apôtre concerné.

Il existe, schématiquement, deux tendances historiographiques dans l’analyse des calendriers liturgiques :

- Une première ne s’intéresse qu’aux notices seules, pour elle-même, les considérant uniquement comme des sources pour l’hagiographie de tel ou tel saint³⁸.
- Une seconde ne s’intéresse qu’à l’ordre et aux poids des notices, délaissant leur contenu³⁹.

Pour notre part, nous tenterons de concilier les deux⁴⁰. Ainsi, nous analyserons nos textes selon la méthode décrite plus haut (5.1.2, p. 9), et nous nous inscrirons dans la première tendance. Cependant, nous regarderons également le contexte calendaire de notre notice, et nous inscrirons dans la seconde tendance.

Cette analyse de la notice comme faisant partie d’un tout se fera sous plusieurs angles :

- La position du texte dans le calendrier. Nous chercherons si elle est constante, et, le cas échéant, tenterons d’expliquer les variations. En outre, nous serons particulièrement attentif aux calendriers incomplets. On comparera la notice de l’apôtre avec quelques notices voisines⁴¹, et tenterons de trouver des explications au choix du compilateur, par exemple :
 - Le prestige du saint.
 - Le rôle de la fête dans le calendrier civil (foire, agriculture etc.)
 - Les motifs littéraires.
- La taille du texte. Là encore, il nous faudra procéder par échantillonnage, en comparant les rapports entre la taille d’une notice calendaire et celle de la vie complète du saint.

³⁷Par calendrier, nous entendons les ménées, ménologes et synaxaires. Voir AIGRAIN, *op. cit.*, p. 69-72.

³⁸Un exemple de cette tendance se trouve dans Hippolyte DELEHAYE, *Les légendes hagiographiques*, 4^e éd., Subsidia Hagiographica 18a, Bruxelles : Société des Bollandistes, 1955, p. 133-135, où les synaxaires ne sont utilisés que pour compléter le dossier légendaire de St Procope.

³⁹Par exemple Henri QUENTIN, *Les martyrologes historiques du moyen-âge : études sur la formation du martyrologe romain*, Paris : J. Gabalda & C^{ie}, 1908, p. 112-114, qui s’intéresse aux « valeurs des dates ». On peut également citer Albert EHRHARD, *Überlieferung und Bestand der hagiographischen und homiletischen Literatur der griechischen Kirche : von den Anfängen bis zum Ende des 16. Jahrhunderts*, qui s’intéresse à la structure des notices des calendriers mais peu au contenu des notices.

⁴⁰Du reste, cette typologie n’est pas exclusive. Un même auteur peut, dans diverses parties de son œuvre, s’intéresser à l’un ou l’autre des aspects. En revanche, c’est la combinaison des deux méthodes pour un dossier hagiographique particulier qui est plus rare.

⁴¹Quelques seulement, car une comparaison exhaustive fastidieuse sans nécessairement apporté plus d’informations, c’est pourquoi nous procéderons par échantillonnage.

5.3 Autres sources religieuses

Les représentations iconiques interrogent également la question de la réception des textes narratifs. En outre, on sait que le VIII^e siècle est marqué en Orient par la crise iconoclaste. Dans quelle mesure a-t-elle concerné les représentations de nos apôtres insulaires ? On s'intéressera en particulier aux lieux de productions des icônes, en cherchant s'ils recoupent les lieux de diffusion des textes. On regardera également quels lieux hagiographiques ont été retenus.

Par ailleurs, les monastères et églises porteurs du nom d'un de nos apôtres feront l'objet d'une attention particulière :

- Ils renseignent sur l'extension du prestige apostolique. Là encore, une comparaison avec d'autres noms d'apôtres est nécessaire.
- Ils peuvent fournir des compléments quant aux lieux de production des manuscrits et de diffusion des textes.
- Les fouilles archéologiques associées peuvent également apporter des indications quant au culte des apôtres ainsi qu'à la représentation sculpturale ou iconographique.

5.4 Sources profanes

Enfin, il nous semble important de ne pas limiter notre recherche au contexte religieux *stricto sensu*. Si la plupart des savants anciens sont des clercs, ils peuvent cependant s'intéresser à des objets profanes. Ainsi disposent-on d'un certain nombre d'encyclopédie ou de géographies byzantines⁴². Il importe de regarder si parmi les figures associées à nos îles se trouvent leurs apôtres, en comparant avec d'autres lieux apostoliques. Là encore, on tentera d'expliquer le choix selon le contexte de production.

6 Résumé

Les processus en œuvre dans le souvenir des apôtres constituent l'objet principal de notre recherche, selon deux axes :

1. Un axe chronologique, qui s'intéresse au processus de réécriture des souvenirs apostoliques.
2. Un axe géographique, qui s'intéresse au processus de diffusion, autour des notions de marges et de points de passages.

Le cas des apôtres Barnabé, associé à Chypre, et Tite, associé à la Crète, constitue un lieu-test d'une telle problématique.

Notre travail se basera essentiellement sur des sources narratives, sans exclusive cependant. Il analysera non seulement la diffusion de ces sources, mais aussi les transformations des lieux hagiographiques

⁴²Nous n'avons pas encore procédé à un relevé exhaustifs. Citons toutefois pour exemple les textes contenus dans *Geographi Graeci Minores*, éd. Carolus MULLERUS, 2 t., Hildesheim, Zürich et New-York : Georg Olms Verlag, 1990 (réimpr. Paris : Ambroise Firmin Didot, 1855–1861) et bien sûr la *souda* (*Suidae Lexicon*, éd. Ada ADLER, 5 t., Stuttgart : B.G.Teubner, 1971 [réimpr. Leipzig : B.G. Teubner, 1935]).

et des motifs narratifs qu’elles contiennent. Autant que possible, il tentera d’expliquer ces transformations par le contexte, qu’il soit géographique, politique ou ecclésial.

7 Bibliographie

7.1 Principe de présentation

Les œuvres anonymes sont situées en début de listes. Nous avons retenu l’ordre alphabétique selon les règles suivantes :

- Pour un même caractère, la majuscule est située avant la minuscule.
- Les caractères grecs sont situés après les caractères latins, derrière la lettre z.

Pour les grandes collections de textes anciens, nous n’avons pas indiqué l’année, l’éditeur et le lieu, mais uniquement la forme abrégée de la collection, suivi du numéro.

7.1.1 Abréviations des collections

CCSG	Corpus Christianorum Series Graeca
CSEL	Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum
PG	Patrologia Graeca
PL	Patrologia Latina
PO	Patrologia Orientalis

7.2 Sources

7.2.1 Textes relatifs à Barnabé ou à ses disciples

Acta Barnabae, in *Acta Apostolorum Apocrypha*, t. 2.1, éd. Maximilien BONNET, Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1959 (réimpr. Leipzig : Hermann Mendelssohn, 1898), p. 292–302 (BHG 225).

Actes de Barnabé, in *Écrits apocryphes chrétiens*, t. 2, trad. et annot. Enrico NORELLI, Bibliothèque de la Pléiade 516, Paris : Gallimard, 2005, p. 627–642.

Itineria et Passio SS. Bartholomaei et Barnabae, in *Menologii anonymi Byzantini saeculi X quae supersunt*, t. 2, éd. Basilius LATYŠEV, Subsidia Byzantina 12, Leipzig : Zentralantiquariat der Deutschen Demokratischend Republik, 1970 (réimpr. Saint-Pétersbourg, 1911–1912), p. 34–40.

Mémoire sur le saint apôtre Barnabé : Édition et traduction, in VAN DEUN, Peter, « Un mémoire anonyme sur saint Barnabé (BHG 226e) », in *Analecta Bollandiana* 108 (1990), trad. Peter VAN DEUN, p. 326–335 (BHG 226e).

Roman pseudo-clémentin : Reconnaissances, in *Écrits apocryphes chrétiens*, t. 2, trad. Luigi CIRILLO et André SCHNEIDER, Bibliothèque de la Pléiade 516, Paris : Gallimard, 2005, p. 1591–2003.

Roman pseudo-clémentin : Homélies, in *Écrits apocryphes chrétiens*, t. 2, trad. Alain LE BOULLUEC et al., Bibliothèque de la Pléiade 516, Paris : Gallimard, 2005, p. 1193–1589 (BHG 320-341).

Βίος και πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς Ἡρακλείδους, in HALKIN, François, « Les Actes apocryphes de saint Héraclide de Chypre, disciple de l'apôtre Barnabé », in *Analecta Bollandiana* 82 (1964), p. 133–170 (BHG 743).

Περίοδοι καὶ μαρτύριον τῶν ἁγίων ἀποστόλων Βαρθολομαίου καὶ βαρνάβα, in *Hagiographica Cypria*, éd. Peter VAN DEUN, CCSG 26, p. 125–135 (BHG 2057).

Πράξεις καὶ θαύματα καὶ μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ πανευφήμου ἀποστόλου καὶ εὐαγγελιστοῦ Μάρκου, in HALKIN, François, « Actes inédits de saint Marc », in *Analecta Bollandiana* 87 (1969), p. 346–371 (BHG 1036m).

ALEXANDRE DE CHYPRE, *Laudatio Barnabae*, in *Hagiographica Cypria*, éd. Peter VAN DEUN, CCSG 26, p. 83–122 (BHG 226).

7.2.2 Textes relatifs à Tite

Actes de Tite, in *Écrits apocryphes chrétiens*, t. 2, trad. et annot. Willy RORDORF, Bibliothèque de la Pléiade 516, Paris : Gallimard, 2005, p. 609–615.

Memoria S. Titi Apostoli, in *Menologii anonymi Byzantini saeculi X quae supersunt*, t. 2, éd. Basilius LATYŠEV, Subsidia Byzantina 12, Leipzig : Zentralantiquariat der Deutschen Demokratischend Republik, 1970 (réimpr. Saint-Petersbourg, 1911–1912), p. 316–319 (BHG 1851c).

Μνήμη τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Τίτου ἐπισκόπου Γορτίνης, in *Creta Sacra : sive de episcopis utriusque ritus graeci et latini in insula Cretae*, t. 1, éd. Flaminus CORNELIUS, Venise : Johannes Baptista Pasqualus, 1755, p. 192 (BHG 1851c).

Τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Τίτου, ἐπισκόπου γενομένου Κρήτης πόλεως Γορτύνης, μαθετοῦ τοῦ ἁγίου ἀποστολοῦ Παύλου, in HALKIN, François, « La légende crétoise de Saint Tite », in *Analecta Bollandiana* 79 (1967), p. 244–252 (BHG 1850z).

Τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Τίτου, ἐπισκόπου γενομένου Κρητῶν νήσου πόλεως, in HALKIN, François, « La légende crétoise de Saint Tite », in *Analecta Bollandiana* 79 (1967), p. 252–256 (BHG 1850z).

ANDRÉ DE CRÈTE, *Oratio XVI in sanctum et beatum, celebratissimumque Christi apostolum Titum*, PG 97, col. 1141–1169 (BHG 1852).

PSEUDO-DENYS, *Epistola IX Tito Episcopo*, PG 3, col. 1104–1113.

7.2.3 Calendriers liturgiques

En ce qui concerne les recueils de synaxaires les notices individuelles consacrées aux apôtres sont également indiquées ci-dessus.

Synaxarium ecclesiae Constantinopolitanae, éd. établie et introd. par Hippolyte DELEHAYE, Propylaeum ad Acta Sanctorum novembris, Bruxelles : Société des Bollandistes, 1902.

Menologii anonymi Byzantini saeculi X quae supersunt, éd. Basilius LATYŠEV, 2 t., Subsidia Byzantina 12, Leipzig : Zentralantiquariat der Deutschen Demokratischend Republik, 1970 (réimpr. Saint-Petersbourg, 1911–1912).

7.2.4 Littérature profane

Suidae Lexicon, éd. Ada ADLER, 5 t., Stuttgart : B.G.Teubner, 1971 (réimpr. Leipzig : B.G. Teubner, 1935).
EUSTATHE DE THESSALONIQUE, *Commentarii*, in *Geographi Graeci Minores*, t. 2, éd. Carolus MULLERUS, Hildesheim, Zürich et New-York : Georg Olms Verlag, 1990 (réimpr. Paris : Ambroise Firmin Didot, 1855–1861), p. 201–407.

Geographi Graeci Minores, éd. Carolus MULLERUS, 2 t., Hildesheim, Zürich et New-York : Georg Olms Verlag, 1990 (réimpr. Paris : Ambroise Firmin Didot, 1855–1861).

7.3 Études

7.3.1 Enjeux méthodologiques

AIGRAIN, René, *L'hagiographie*, Paris : Bloud & Gay, 1953.

DELEHAYE, Hippolyte, *Les légendes hagiographiques*, 4^e éd., Subsidia Hagiographica 18a, Bruxelles : Société des Bollandistes, 1955.

FROGER, Jacques, *La critique des textes et son automatisation*, Initiation aux nouveautés de la science 7, Paris : Dunod, 1968.

JUNOD, Éric, « Créations romanesques et traditions ecclésiastiques dans les Actes apocryphes des Apôtres : L'alternative fiction romanesque - vérité historique : une impasse », in *Augustinianum* 23 (1983), p. 271–285.

ROUQUETTE, Maïeul, *(Xe)LaTeX appliqué aux sciences humaines*, Tempere : Atramenta, 2012, URL : <http://www.atramenta.net/books/latex-sciences-humaines/79>.

7.3.2 Études sur les textes

AUZÉPY, Marie-France, « La carrière d'André de Crète », in *Byzantinische Zeitschrift* 88 (1995), p. 1–12.

CUNNINGHAM, Mary, « Andrew of Crete : a High-Style Preacher of the Eighth Century », in *Preacher and Audience : Studies in Early Christian and Byzantine Studies*, dir. Mary CUNNINGHAM et Pauline ALLEN, A New History of The Sermon 1, Leiden, Boston et Cologne : Brill, 1998, p. 267–293.

CZACHESZ, István, « The commission of John Mark in the Acts of Barnabas », in *Commision narratives*, Louvain : Peeters, 2007, p. 184–207.

DETORAKIS, Theocharis, « Le vocabulaire d'Andre de Crète : Mots non thésaurisés par G. W. H. Lampe », in *Jahrbuch der osterreichischen Byzantinistik* 36 (1986), p. 45–60.

DUCHESNE, Louis, « Saint Barnabé », in *Mélanges G. B. de Rossi : Recueil de travaux publiés par l'École Française de Rome en l'honneur de Monsieur le commandeur Giovanni Battista de Rossi*, Supplément aux mélanges d'Archéologie et d'Histoire XII, Paris et Rome : Ernest Thorin et Spithöver, 1892, p. 41–71.

EHRHARD, Albert, *Überlieferung und Bestand der hagiographischen und homiletischen Literatur der griechischen Kirche : von den Anfängen bis zum Ende des 16. Jahrhunderts*.

HALKIN, François, « Actes inédits de saint Marc », in *Analecta Bollandiana* 87 (1969), p. 343–371.

— « La légende crétoise de Saint Tite », in *Analecta Bollandiana* 79 (1967), p. 241–256 (BHG 1850z).

- HALKIN, François, « Le mois de janvier du “Ménologe impérial” byzantin », in *Le ménologe impérial de Baltimore*, éd. et trad. François HALKIN, *Subsidia Hagiographica* 69, Bruxelles : Société des Bollandistes, 1985, p. 7–18.
- MORINI, Enrico, « Apostolicità ed autocefalia in una Chiesa orientale : la leggenda di S. Barnaba e l'autonomia dell'arcivescovato di Cipro nelle fonti dei secoli V e VI », in *Studi e Ricerche sull'Oriente Cristiano* 2 (1979), p. 23–45.
- NORELLI, Enrico, « Actes de Barnabé : introduction », in *Écrits apocryphes chrétiens*, t. 2, Bibliothèque de la Pléiade 516, Paris : Gallimard, 2005, p. 619–623.
- NORET, Jacques, « Ménologes, Synaxaires, Ménées : Essai de clarification d'une terminologie », in *Analecta Bollandiana* 86 (1968), p. 19–24.
- PERVO, Richard, « The “Acts of Titus” : A Preliminary Translation With Introductions, Notes and Appendices », in *Society of Biblical Literature 1996 Seminar Papers*, Atlanta : Scholar Press, 1996, p. 454–482.
- PETIT, Louis, « André de Crète », in *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. 2.1, Paris : Letouzey et Ané, 1907, col. 2034–2041.
- QUENTIN, Henri, *Les martyrologes historiques du moyen-âge : études sur la formation du martyrologe romain*, Paris : J. Gabalda & C^{ie}, 1908.
- RORDORF, Willy, « Actes de Tite : introduction », in *Écrits apocryphes chrétiens*, t. 2, Bibliothèque de la Pléiade 516, Paris : Gallimard, 2005, p. 605–607.
- STAROWIEYSKI, Marek, « Datation des *Actes (voyages) de S. Barnabé* (BHG 225 ; ClAp 285) et du *Panegyrique de S. Barnabé* par Alexandre le Moine (BHG 226 ; CPG 7400 ; ClAp 286) », in *Philohistôr : miscellanea in honorem Caroli Laga septuagenarii*, dir. Antoon SCHOORS et Peter VAN DEUN, *Orientalia Lovaniensia analecta* 60, Louvain : Peeters, 1994, p. 193–198.
- VAILHÉ, Siméon, « André de Crète », in *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 2, Paris : Letouzey et Ané, 1914, col. 1659–1661.
- VAN DEUN, Peter, « Introduction à la Laudatio Barnabae », in *Hagiographica Cypria*, CCSG 26, p. 23–79.

7.3.3 Études sur les lieux

- DARROUZÈS, Jean, « Listes épiscopales du concile de Nicée (787) », in *Revue des études byzantines* 33 (1975), p. 5–76.
- DELEHAYE, Hippolyte, « Saints de Chypre », in *Analecta Bollandiana* 26 (1907), p. 161–301.
- DELVOYE, Charles, « L'art paléochrétien de chypre », in *Actes du XV^e Congrès international d'études byzantines*, Athènes : Association internationale des études byzantines, 1976 (tiré à part).
- FLETCHER, John, « The Barnabas altarpiece : a Possible Link with Southern France, St. Louis and Cyprus », in *Antiquaries Journal* 64 (1984), p. 43–52.
- GILL, Joseph, « The tribulation of the greek church in Cyprus : 1196-1280 », in *Byzantinische Forschungen* 5 (1977), p. 73–93.
- KOWALSKI, Jean-Marie, *Navigation et géographie dans l'Antiquité gréco-romaine : la terre vue de la mer*, *Antiquité/Synthèses* 14, Paris : Picard, 2012.

- MALAMUT, Élisabeth, *Les îles de l'empire byzantin : VIII-XII^e siècles*, 2 t., Byzantina Sorbonensia 8, Paris : Publication de la Sorbonne, 1988.
- MITFORD, Terence Bruce, « Roman Cyprus », in *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, t. II, 7.2 : *Politische Geschichte*, dir. Hildegard TEMPORINI, Berlin et New-York : Walter de Gruyter, 1980, p. 1285–1384.
- PAPAGEORGIOU, Athanasios, « The Early Christian Architecture of Cyprus », in *Actes du XV^e Congrès international d'études byzantines*, Athènes : Association internationale des études byzantines, 1976 (tiré à part).
- PIRKER, Siegfried et Thomas MALLMANN, « Kleinasien. Kirchliche Organisation des Byzantinische Reiches (4.-15 Jahrhundert) », in *Tübinger Atlas des Vorderen Orients*, t. VI.12, Wiesbaden : Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1989.
- SANDERS, Ian, *Roman Crete : An archeological survey and gazetteer of late hellenistic, roman and early byzantine Crete*, Warminster : Aris & Phillips LTD, 1982.
- TOMEA, Paolo, *Tradizione apostolica e coscienza cittadina a Milano nel medioevo : La leggenda di san Barnaba*, Bibliotheca erudita 2, Milan : Vita e Pensiero, 1993.
- YOUNG, Philipp, « The Cypriot Aphrodite Cult : Paphos, Rantidi, and Saint Barnabas », in *Journal of Near Eastern Studies* 64.1 (2005), p. 23–44.